

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 17 juin 2009.

Section du dépôt légal

Vous êtes : [Accueil](#) » Virage



VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place](#)

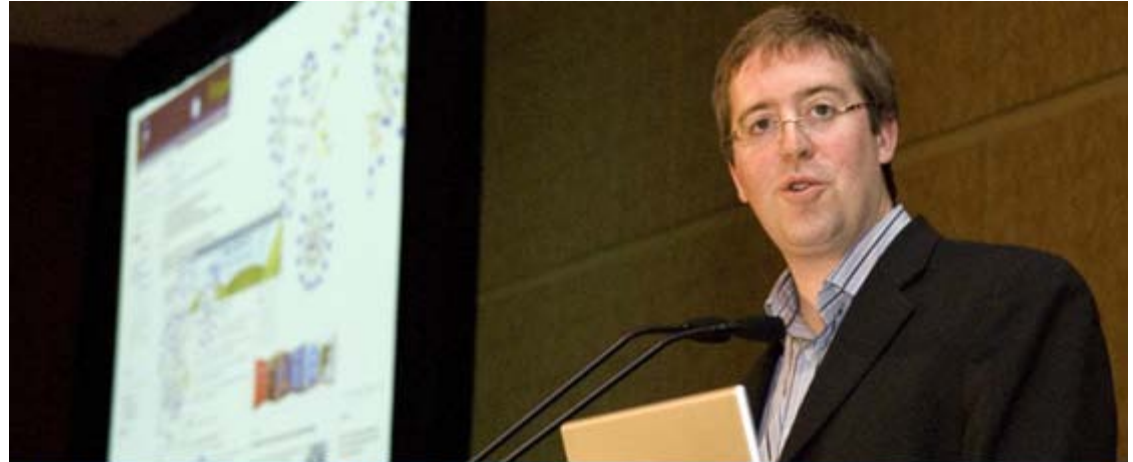
[Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous



INSTRUIRE, SOCIALISER, QUALIFIER ENSEMBLE



[Politique linguistique](#) | [Politique de confidentialité](#)

Québec

© Gouvernement du Québec, 2008



VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

Sommaire

Mot des éditrices

[Rencontre nationale](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place](#)

[Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

[Abonnez-vous](#)



Le renouveau pédagogique que vit le Québec depuis maintenant une dizaine d'années s'inscrit dans un vaste projet éducatif collectif qui fait appel à la collaboration et à la concertation entre les différentes personnes concernées. La rencontre nationale des 5 et 6 mai dernier a été l'occasion de réfléchir sur le thème de la concertation et d'en discuter. À la suite de témoignages d'acteurs du milieu de l'éducation, les participantes et participants aux quatre ateliers, en compagnie de personnes-ressources, se sont penchés sur la question de la concertation dans quatre contextes différents : l'évaluation des apprentissages, l'adaptation scolaire, la formation des maîtres ainsi que la mise en place des parcours diversifiés au deuxième cycle du secondaire. Les participants ont identifié les différents défis qui s'y rattachent et les stratégies possibles.

Dans le cadre du colloque du Comité de mise en œuvre de la réforme *Learning Symposium*, qui a eu lieu en février dernier, M. Tom Hierck, du district scolaire Sunshine Coast en Colombie-Britannique, a proposé quelques pistes pour favoriser la réussite des élèves en misant sur les forces déjà en place dans l'école. *Virage* fait ici un compte rendu de ses réflexions.

La troisième remise nationale des Prix de reconnaissance *J'ai la tête à lire* a eu lieu le 27 mai dernier à la Grande Bibliothèque (Bibliothèque et Archives nationales du Québec). Nous vous invitons à découvrir les six projets novateurs qui ont été couronnés d'un prix national.

Bonne rentrée scolaire à tous et à toutes!





VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

RENCONTRE NATIONALE

- [Rencontre nationale : se concerter pour une plus grande réussite](#)
- [Optimiser la concertation professionnelle : agir de concert dans un quotidien bruyant](#)
- [La concertation dans les écoles ciblées](#)
- [L'utilisation de la recherche par un enseignant](#)
- [Un regard sur le système d'éducation finlandais](#)

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale

Rencontre nationale : les ateliers

Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

RENCONTRE NATIONALE

SE CONCERTEZ POUR UNE PLUS GRANDE RÉUSSITE

Marie-Josée Lépine

La concertation : un levier important pour une organisation apprenante était le thème au cœur des échanges et des réflexions de la rencontre nationale des 5 et 6 mai 2008, à Québec. Chercheurs universitaires, professionnels du milieu scolaire et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont fourni aux gestionnaires présents nombre d'outils et leur ont donné l'occasion de faire le point sur l'état de la recherche et des travaux en cours au Ministère.

Lors de son allocution d'ouverture, M. Pierre Bergevin, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, évoquait avec fierté les derniers résultats obtenus aux tests du Programme pancanadien d'évaluation. Premiers au pays en lecture et en mathématique et seconds en sciences, les élèves de 13 ans du Québec se classent parmi les plus performants au Canada.

Devant de tels résultats, il est important, prévenait-il, d'éviter de se fier au travail passé. Il faut plutôt continuer à encourager tous les intervenants en éducation à être rigoureux et à mobiliser les mêmes compétences que celles exigées des élèves, et ce, afin de maintenir la qualité et la performance du système d'éducation québécois.

Le point sur les travaux en cours

Succinctement, M^{me} Margaret Rioux-Dolan, directrice générale de la formation des jeunes, a aussi fait le point sur certains travaux en cours au Ministère. Parmi ceux-ci, retenons-en quelques-uns.

Évaluation des apprentissages en français

Dans le cadre du Plan d'action pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et secondaire, deux nouvelles épreuves obligatoires seront introduites au printemps 2009, soit une en 4^e année du primaire et une en 2^e année du secondaire. Puisqu'il s'agira d'épreuves de régulation, seul un échantillon des épreuves sera corrigé.

Ces épreuves s'ajouteront à l'épreuve unique de 5^e secondaire et à l'épreuve obligatoire d'écriture de 6^e année du primaire. Dorénavant, la correction de cette dernière, à la suite d'une décision prise dans le cadre du Plan d'action pour l'amélioration du français, sera, elle aussi, centralisée.

Services éducatifs complémentaires

M^{me} Rioux-Dolan a également fait un survol des mesures déployées par le Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école *Ça vaut le coup d'agir ensemble*, lancé en avril dernier. Ce plan triennal (2008-

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale

Rencontre nationale : les ateliers

Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

2010), qui constitue un investissement de 16 millions de dollars, a pour but de favoriser l'instauration d'un climat sain et sécuritaire pour tous les élèves et tous les acteurs du milieu scolaire. Les principales mesures adoptées seront les suivantes :

- Réaliser un portrait de la situation et effectuer un monitoring régulier;
- Former des groupes relais et des agents de soutien dans toutes les régions;
- Aider les écoles à se doter de programmes efficaces et à mettre en place des services de soutien aux élèves suspendus ou expulsés de l'école;
- Proposer des sessions d'accompagnement annuelles;
- Produire un outil de référence pour contrer principalement le tagage, la discrimination, l'homophobie, la cyberintimidation, etc.;
- Élaborer une stratégie locale d'intervention et un plan d'intervention en situation d'urgence pour les commissions scolaires;
- Créer un comité interministériel chargé d'harmoniser les interventions de chacun relativement à la violence à l'école;
- Organiser un forum national.

Lors de cette rencontre nationale, un hommage a été rendu à M^{me} Margaret Rioux-Dolan qui, après plus de dix ans à la Direction générale de la formation des jeunes, quitte ses fonctions pour une retraite bien méritée. À cette occasion, M. Jean-Pierre Bernard a présenté, en son honneur, un présentiel tout en humour.



Cette chef d'orchestre, hautement appréciée, a profité de l'occasion pour remercier son équipe ainsi que tous les gens du milieu scolaire qui, année après année, ont à cœur d'offrir aux jeunes la meilleure formation possible.

Consciente des difficultés liées à l'implantation du Programme de formation, elle évoquait toutefois sa fierté, mesurant le chemin parcouru. Trois mots, concluait-elle, décrivent sa manière de concevoir la continuité : fierté, lucidité et concertation.





VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale

Rencontre nationale : les ateliers

Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



RENCONTRE NATIONALE

OPTIMISER LA CONCERTATION PROFESSIONNELLE : AGIR DE CONCERT DANS UN QUOTIDIEN BRUYANT

Catherine Gaumond

M. Clément Laberge, directeur des développements numériques pour Éditis, à Paris, nous a présenté une conférence dont le titre, *Dans le quotidien bruyant, agir de concert*, faisait écho au grand thème de la rencontre nationale du mois de mai dernier *La concertation : un levier important pour une organisation apprenante*. Cette conférence se proposait comme un point d'amorce aux discussions des ateliers.

Avant de s'engager dans sa conférence, M. Laberge a d'abord défini ce qu'était, selon lui, la concertation. De toutes les expressions dérivées, *agir de concert* représentait la meilleure image pour illustrer la force et l'envergure de la concertation.

Mais qu'est-ce donc qu'un monde bruyant pour M. Laberge et quelles en sont les conséquences? Le monde bruyant dont M. Laberge a parlé est celui où chacun s'approprie le droit de donner son opinion, où les attentes à l'endroit de l'école sont exprimées parfois maladroitement, où l'information circule à une vitesse folle et où les médias sont extrêmement présents, voire omnipotents. Dans un contexte aussi complexe, où les jugements et les condamnations semblent être de réelles menaces, comment agir de concert? Dans un monde qui n'arrête pas de s'ouvrir à de nouvelles technologies, à de nouveaux moyens de communication, dans un monde où les jeunes sont constamment en contact les uns avec les autres, automatiquement et discrètement (Web, MSN, téléphones cellulaires, etc.), la résistance et le repli ne sont pas des options souhaitables. M. Laberge nous rappelait que les élèves à qui l'on enseigne aujourd'hui sont nés après l'arrivée de Google et qu'il est impossible d'aller à l'encontre de ces nouvelles technologies. Ce contexte annonce vraisemblablement un nouveau défi auquel l'école devra faire face : elle devra apprendre à mettre à profit cette capacité d'être en contact les uns avec les autres. Devant ces changements, nous sommes confrontés à des situations où la prise de décision et l'action individuelle sont de plus en plus difficiles et inconfortables. La concertation professionnelle apparaît comme une voie prometteuse pour améliorer la précision et l'efficacité des actions.

Nouvelles avenues : nouvelles formes de concertation

La concertation professionnelle ne vise pas nécessairement le consensus ou l'uniformisation des idées. Elle invite plutôt au partage de points de vue, qui génère la cohérence des actions. En effet, M. Laberge précise qu'il n'est pas nécessaire que tous pensent la même chose pour agir de concert, mais que certaines règles s'imposent. Pour agir de concert, il est essentiel :

- d'écouter et d'entendre les différences d'opinions;
- d'apprendre à s'exprimer le plus clairement possible, de prendre le risque de s'engager avec l'autre dans le dialogue;
- d'apprendre à relativiser et à analyser avant de focaliser sur les différences dans les discours; de chercher ce qui relie plutôt que ce qui sépare;
- d'accepter notre interdépendance.

La vision de la concertation professionnelle que nous a proposée M. Laberge consiste en une activité à laquelle participent plusieurs personnes. Celles-ci doivent s'accorder en vue d'un projet commun et, pour cela, « il faut savoir écouter, oser s'exprimer, accepter de s'engager, ce qui veut dire reconnaître l'interdépendance des membres. »

La concertation repose sur l'interdépendance des personnes concernées, mais n'implique pas qu'une décision doive être prise collectivement. La personne reconnue comme assumant le rôle de leader sera davantage à l'aise avec sa décision si les autres savent agir de concert. « Dans la concertation professionnelle, c'est le projet principal qui est l'objet de partage, c'est une vision partagée du projet qui est au cœur de ce qui unit les gens. Lorsqu'on aura intégré la concertation dans nos pratiques professionnelles, cela fera apparaître des actions et des réactions réflexes à l'intérieur d'un groupe. » Pour illustrer ces propos, M. Laberge nous a présenté une image d'un impressionnant vol d'étourneaux qui agissent de concert pour échapper à un prédateur.

De toute évidence, cette masse extrêmement coordonnée ne se déplace pas sous l'influence d'un unique chef qui dicterait ses ordres pas à pas, mais bien grâce à une lecture précise de la position de ses congénères les plus proches. Cette cohérence ne peut être possible que dans la mesure où les gens s'expriment, écoutent et assument leur interdépendance. Les nouvelles technologies apparaissent comme des outils de prédilection pour faciliter la concertation, à nous de les utiliser au profit de nos actions éducatives.





VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale

Rencontre nationale : les ateliers

Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



RENCONTRE NATIONALE

LA CONCERTATION DANS LES ÉCOLES CIBLÉES

Eve Krakow

Une étude portant sur la mise en œuvre du Programme de formation de l'école québécoise dans les écoles secondaires montre que les périodes de concertation planifiées sont un facteur de réussite. Pascale Porlier, chargée du projet des écoles ciblées à la Direction générale de la formation des jeunes, a traité de certains des résultats de cette étude, et des représentants de deux écoles ciblées ont expliqué comment ils ont organisé ces périodes de concertation avec leurs enseignants.

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Programme de formation au secondaire, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mené une étude dans 15 écoles ciblées. « Depuis 2003, plus de 700 enseignants et 3000 élèves ont rempli un questionnaire de perceptions », a expliqué Pascale Porlier.

On peut d'ores et déjà lire un premier rapport sur le site Web du Ministère sous le titre *Écoles ciblées – Recherche sur la mise en œuvre du Programme de formation de l'école québécoise au premier cycle du secondaire – Rapport de recherche 2003-2006*. Toutefois, la collecte de données se poursuit en 1^{re} et 2^e secondaire. Au cours de cette rencontre nationale, M^{me} Porlier a présenté une partie des résultats préliminaires issus des données recueillies auprès des enseignants de 3^e et de 4^e secondaire en 2006-2007 et en 2007-2008, en particulier sur la question de la concertation.

Planification des périodes de concertation

Selon M^{me} Porlier, les enseignants ont surtout tendance à se concerter avec leurs collègues qui enseignent la même discipline aux élèves de la même année. Il y a aussi concertation entre enseignants affectés à la même discipline pour des degrés différents, mais bien peu entre collègues de disciplines différentes. La plupart des enseignants disent qu'ils se rencontrent moins d'une heure par semaine et qu'ils aimeraient se concerter davantage.

En 2006-2007 est apparue une nouvelle donnée : l'effet salubre des périodes de concertation planifiées.

« Dans les écoles où les périodes de concertation sont inscrites à l'horaire, on observe une plus grande adhésion au Programme de formation, plus de discussions sur le sujet et plus de concertations entre collègues de disciplines différentes », a rapporté M^{me} Porlier.

Par ailleurs, plus cette concertation est planifiée (intégration à l'horaire), plus les situations d'apprentissage et d'évaluation mises en place par les enseignants sont conformes au Programme de formation. En outre, dans les écoles où les situations d'apprentissage et d'évaluation sont conformes au Programme de formation, les enseignants sont plus enclins à estimer que ce dernier contribue à un climat propice à l'apprentissage et au renouvellement des pratiques pédagogiques.

Collège Durocher, Saint-Lambert

Nicole Grégoire, directrice des services pédagogiques au collège Durocher, à Saint-Lambert, a expliqué comment son école a planifié les périodes de concertation. L'école compte 2400 élèves et 125 enseignants répartis dans deux pavillons. Au premier cycle, les classes sont regroupées en quatre familles, avec un cycle d'apprentissage pluriannuel dans certaines disciplines. Au deuxième cycle, les deux tiers des élèves sont inscrits au parcours de formation générale, et un tiers, au parcours de formation générale appliquée. Comme il est difficile de trouver des périodes où tous les enseignants peuvent se réunir en même temps, l'école a mis en place deux mesures pour favoriser la concertation.

1) *An moins un* : cette mesure se compose d'activités obligatoires pour tous les enseignants et le personnel des services éducatifs complémentaires, un an avant la mise en œuvre pour l'année en question. Les enseignants assistent à environ une douzaine de réunions d'une demi-journée, qui ont lieu la plupart du temps pendant des journées pédagogiques ou pendant des périodes réservées à cet effet dans l'horaire (sessions d'examen ou autres activités). Tout en les aidant à se familiariser avec le Programme de formation, ces rencontres donnent aux enseignants l'occasion de reconnaître mutuellement leurs compétences dans différentes disciplines et de se faire une idée globale et multidisciplinaire de ce que font les élèves.

2) *Planification du temps libéré* : un certain nombre de périodes de temps libéré est alloué à chaque groupe d'enseignants de la même discipline. Les enseignants fixent ensemble les moments de leurs réunions et leur ordre du jour. Cette souplesse permet de profiter au maximum des compétences de chacun tout en permettant à l'équipe de répondre aux besoins particuliers. Elle optimise l'utilisation des périodes libres et accroît la fréquence des réunions.

Marymount Academy

La Marymount Academy, de la Commission scolaire English-Montréal, compte 800 élèves, dont la plupart appartiennent à des milieux défavorisés, et environ 43 enseignants. Le directeur adjoint, Roland Desloges, a expliqué que, depuis 2002, l'école réserve ses mercredis après-midi à la concertation. Cette décision a été prise à la suite de discussions entre les enseignants et la direction. Grâce à une réorganisation de l'horaire, les élèves finissent leur journée à 12 h 30 au lieu de 15 h 20.

Diverses activités sont organisées pour occuper les élèves pendant cette période : ils ont accès au gymnase et à la bibliothèque; des étudiants universitaires bénévoles offrent des séances de mise à niveau; il y a des répétitions de chorale, d'ensemble de jazz, de groupe de tambours métalliques et de théâtre; des groupes du milieu offrent des cours de yoga, de tai chi et de hip hop; enfin, les enseignants qui n'ont pas de réunion un mercredi donné offrent des services de mise à niveau. Les élèves peuvent aussi retourner à la maison s'ils ont la permission de leurs parents.

Pour terminer, M. Desloges a fait état des divers avantages de cette formule. Cette période de concertation s'est traduite notamment par des changements notables dans les pratiques pédagogiques. « L'approche est beaucoup moins traditionnelle et beaucoup plus axée sur l'élève », précise-t-il. On note par ailleurs que les élèves sont plus motivés et qu'ils ont de meilleurs résultats. Finalement, ce régime permet à la direction d'offrir un plan de formation adapté aux besoins des enseignants.



VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale

Rencontre nationale : les ateliers

Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



RENCONTRE NATIONALE

L'UTILISATION DE LA RECHERCHE PAR UN ENSEIGNANT

Sophie Gaudreault

Nous vivons actuellement dans une société en perpétuel mouvement : tout change à la vitesse de l'éclair. Les nouvelles technologies sont en grande partie responsables de ces changements. La miniaturisation des ordinateurs permet une grande concentration d'informations et change les façons de faire en ce qui concerne le savoir.

Avant, pour obtenir de l'information sur un sujet, il nous fallait chercher dans les différents ouvrages mis à notre disposition. De nos jours, Google a pris la relève. Chaque mois, trois milliards de recherches se font sur ce moteur de recherche.

François Guité, enseignant d'anglais, langue seconde, à l'école secondaire De Rochebelle, a rappelé ces faits en introduction à sa présentation sur l'utilisation de la recherche par les enseignants. M. Guité a expliqué que l'utilisation de la recherche pouvait permettre aux jeunes de s'ouvrir sur le monde qui les entoure. Il suggère aux enseignants d'utiliser les moteurs de recherche, les blogues et les statistiques dans leur enseignement.

Tout comme les technologies, la recherche évolue. M. Guité a indiqué qu'il ne faut pas compter uniquement sur la recherche universitaire, mais qu'il faut aussi regarder du côté des recherches-actions. Plusieurs expérimentations se font dans les écoles. Malheureusement, les résultats de ces expérimentations ne sont pas encore assez diffusés.

M. Guité a terminé sa présentation en soulignant qu'il était important de développer une culture de la recherche auprès du personnel enseignant, mais qu'il était aussi important de diffuser ces recherches.





VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale

Rencontre nationale : les ateliers

Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



RENCONTRE NATIONALE

UN REGARD SUR LE SYSTÈME D'ÉDUCATION FINLANDAIS

Marie Black

Les participants à la rencontre nationale sur le renouveau pédagogique ont pris connaissance des observations d'une équipe de recherche qui a passé cinq jours à visiter des écoles en Finlande afin de comprendre comment les élèves de ce pays sont devenus les meilleurs au monde, selon un examen qui se déroule à l'échelle internationale et qui évalue les progrès scolaires des jeunes de 15 ans dans les pays industrialisés.

Louise Lafortune, professeure à l'Université du Québec à Trois Rivières, et René Simard, directeur des écoles Jean-XXIII et Saint-Gérard, de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, ont expliqué qu'au lieu d'adopter une approche analytique, les membres de l'équipe voulaient alimenter leur propre réflexion et jeter un regard nouveau sur les facteurs d'efficacité d'un système d'éducation. Durant leur séjour, ils ont visité plusieurs écoles, y compris des écoles spécialisées dans la formation des enseignants.

L'école, une priorité

En Finlande, l'école est une priorité dont l'État et la société se portent solidairement responsables. Les neuf premières années sont obligatoires. Ensuite, pour le deuxième cycle du secondaire, les élèves choisissent entre une formation générale (vers des études supérieures) et une formation professionnelle. Dans un esprit constructiviste, l'apprentissage est considéré comme un processus social et non comme l'acquisition passive de comportements sous l'influence de forces externes. Les conférenciers ont expliqué à quel point les élèves finlandais doivent prendre en charge leurs propres apprentissages – qui se font en grande partie par l'entremise d'activités pratiques –, notamment en mettant à profit une méthode d'organisation du temps. Des cours d'économie domestique et de menuiserie, entre autres, occupent une place de choix dans le programme. Les visiteurs ont également constaté à quel point la technologie, considérée comme un instrument de consolidation des apprentissages, est intégrée à bon escient dans les classes partout au pays.

Le bâtiment scolaire, considéré comme une maison de l'apprentissage, constitue un autre facteur

déterminant dans le bilan positif du pays. Les installations sont propres et modernes, les éclairages, naturels, et il n'y a aucune clôture. On note aussi une organisation où les petits et les grands se côtoient ainsi qu'une prédilection pour les écoles de quartier. Enseignants et administrateurs peuvent rester à la même école tout au long de leur carrière s'ils le désirent, ce qui favorise la stabilité et la continuité.

Enfin, l'évaluation est considérée comme un moyen d'apprendre plutôt que comme une fin en soi. Les Finlandais croient que les jeunes doivent rester à la même école de 7 à 16 ans, et que celle-ci doit être « englobante ». Pendant ce temps, le rôle de l'enseignante ou enseignant consiste surtout à commenter le travail et les résultats de l'élève. À part les épreuves du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et les examens de la fin du secondaire, les élèves ne subissent aucune épreuve normalisée. Tant que l'évaluation formelle n'est pas commencée, seulement à l'âge de 16 ans, tout est conçu en vue de favoriser la réussite de l'élève et de donner des chances égales à tous.





VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

RENCONTRE NATIONALE : LES ATELIERS

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale

Rencontre nationale : les ateliers

Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

- [Gérer un processus d'évaluation qui soutient et reconnaît la progression des apprentissages](#)
- [Gérer une école qui s'adapte à tous ses élèves](#)
- [Gérer le développement professionnel centré sur les besoins d'apprentissage des élèves](#)
- [Gérer les parcours du 2^e cycle du secondaire de manière à optimiser le cheminement scolaire de tous les élèves](#)

Vous êtes : [Accueil](#) » [Virage](#) » [Rencontre nationale : les ateliers](#) » Gérer un processus d'évaluation qui soutient et reconnaît la progression des apprentissages



VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

RENCONTRE NATIONALE : LES ATELIERS

GÉRER UN PROCESSUS D'ÉVALUATION QUI SOUTIENT ET RECONNAÎT LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

Au cours d'un atelier intitulé *Gérer un processus d'évaluation qui soutient et reconnaît la progression des apprentissages*, les participants ont abordé quelques défis liés aux nouvelles pratiques d'évaluation. Ils ont aussi pris connaissance des solutions mises en place dans différents milieux scolaires par des directeurs d'école ou des directeurs de services éducatifs et des travaux en cours à ce sujet au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Plus précisément, l'atelier portait sur quatre thèmes :

- [Les normes et modalités d'évaluation](#)
- [La formation des directeurs d'école sur l'évaluation des apprentissages](#)
- [Documenter les résultats des élèves](#)
- [La sanction des études](#)

Normes et modalités d'évaluation

Marie Black



Au cours de l'atelier sur l'évaluation, des représentants d'une commission scolaire et de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) ont fait part de leur expérience relativement à l'élaboration concertée de normes et modalités d'évaluation. Par la suite, les participants ont discuté de moyens pour assurer leur application.

Offrir du soutien aux écoles dans l'élaboration de leurs normes et modalités d'évaluation

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale

Rencontre nationale : les ateliers

Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

Marie-Thérèse Delfosse, directrice des services éducatifs à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, a expliqué la démarche qu'elle-même et Christiane Fleury, conseillère en éducation à la Commission scolaire, ont élaborée quand il s'est agi de renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages.

Avant de dresser un plan d'action devant s'échelonner sur une période de six mois, elles ont formé un comité réunissant des directeurs d'écoles primaires et secondaires. Le comité a décidé d'y aller par étapes et de commencer par bien définir la vision de la commission scolaire sur le plan de l'évaluation des apprentissages avant de penser à la formation des directeurs et du personnel enseignant. Le comité a joué un rôle de soutien et s'est assuré de la collaboration des enseignants qui ont un rôle important à jouer au moment du renouvellement de l'encadrement local en évaluation. Des sessions de formation ont ensuite été offertes pour lancer le projet. « Nous avons décidé qu'en plus de former nos directions d'école, nous allions soutenir nos enseignants pour bien centrer l'action », a expliqué M^{me} Delfosse.

Il importait de préserver l'autonomie du milieu; aucune échéance n'a donc été imposée aux écoles pour l'élaboration de leurs normes et modalités d'évaluation. Chaque école a pu choisir de travailler en comité ou en groupe pour trouver des solutions. Chacune a été invitée à brosser un portrait de son milieu et à déterminer lesquelles, parmi leurs pratiques évaluatives, étaient conformes au nouveau pédagogique et lesquelles devaient être modifiées. M^{me} Fleury a souligné que, tout au long du processus, la Commission scolaire a affiché sur son portail des documents de consultation que les écoles pouvaient adapter et utiliser au besoin. Les présentateurs qui se sont succédé ont d'ailleurs montré quelques exemples des documents créés pour amorcer le processus dans leurs écoles (tableaux, documents de réflexion, instruments d'analyse du milieu, normes et modalités d'évaluation, etc.). Le témoignage sur vidéo de directeurs d'écoles primaires et secondaires sur l'application d'un tel plan dans leur établissement a souligné l'importance de la concertation et la nécessité de procéder lentement mais sûrement.

Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages dans le secteur privé

D'entrée de jeu, M. Guy Bouchard, coordonnateur des services à l'enseignement à la Fédération des établissements d'enseignement privés a souligné que les écoles privées ont rapidement décidé d'adopter les changements proposés par le Ministère en matière d'évaluation dans le cadre d'une approche de l'apprentissage fondée sur les compétences.

En 2005-2006, un comité formé de 20 représentants d'écoles primaires et secondaires du secteur privé s'est réuni pour adapter le guide *Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages* mis à la disposition de l'ensemble des établissements par le Ministère pour les soutenir dans l'élaboration de leurs normes et modalités d'évaluation. Le travail du comité, en collaboration avec M^{me} Lise Martin, consultante en évaluation, a débouché sur deux documents adaptés aux réalités du secteur privé. L'un contient des renseignements généraux et l'autre, un modèle de politique locale d'évaluation.

Pour M. Bouchard, le succès de l'application d'une politique locale d'évaluation au secteur privé tient à un certain nombre de facteurs, dont le travail d'équipe et la participation des enseignants au processus.

Stratégies d'application des normes et modalités d'évaluation

Les participants, réunis en sous-groupes, ont ensuite discuté de l'application des normes et modalités dans les écoles et échangé sur les défis à relever sur le plan de la pédagogie et des ressources humaines. Les suggestions ci-dessous, formulées par ces groupes, ont ensuite été communiquées à l'ensemble des participants :

- Passer graduellement à la discussion et à la réflexion, puis à l'application étape par étape des normes et modalités suggérées, et accepter que le changement ne soit pas instantané;
- Veiller à ce que les enseignants connaissent bien la philosophie et les objectifs du Programme

de formation de l'école québécoise et de la Politique d'évaluation des apprentissages avant d'élaborer les normes et modalités d'évaluation;

- Établir des lignes directrices et faire en sorte que les partenaires aient une même compréhension des concepts fondamentaux portant sur l'évaluation;
- Confier à un comité de l'école la tâche d'élaborer et d'actualiser les normes et modalités d'évaluation;
- Prévoir des mesures de soutien continu, dont des sessions de formation et d'information à l'intention des enseignants, et prévenir des pièges potentiels avant que le processus soit trop avancé;
- Faire participer les principaux acteurs de l'école (les personnes qui font preuve de leadership ou qui assument déjà des responsabilités à cet égard et qui acceptent le changement) pour générer un effet d'entraînement positif;
- Tenir les directeurs d'école bien informés et profiter du soutien et du leadership continus de la Commission scolaire.



Formation des directeurs

Marie Black

Lors de l'atelier, les participants ont entendu les propos de M^{me} Aline Buron, responsable de la recherche et du développement en évaluation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui a présenté un plan de formation pour aider les directeurs à assurer la supervision pédagogique en matière d'évaluation des apprentissages. Des représentants d'une commission scolaire ont également fait part de leurs réactions à la suite de leur participation à l'expérimentation de cette formation.

D'emblée, M^{me} Buron a souligné l'importance de disposer d'un ensemble d'instruments conçus spécialement pour aider les directeurs à comprendre leur rôle précis en matière d'évaluation; à analyser les changements rendus nécessaires par le renouveau pédagogique; à soutenir les enseignants; et à déterminer la meilleure façon d'utiliser les épreuves externes, qu'elles soient obligatoires, uniques ou d'appoint, et de présenter les résultats des élèves. M^{me} Buron a précisé que ces activités ont été conçues par un groupe de travail composé de directeurs d'école et de ressources de services éducatifs de quelques commissions scolaires, en collaboration avec M^{me} Mona Ouellet, conseillère en évaluation au MELS.

M^{me} Buron a précisé qu'il incombera aux commissions scolaires d'organiser, à l'intention des directeurs, les activités de formation, réparties sur deux ou trois journées non consécutives. Ces activités de formation seront animées par des équipes de soutien locales, formées de conseillers pédagogiques et de spécialistes de l'évaluation, auxquelles pourront être associés des directeurs d'école. Pour préparer ces équipes de soutien, le Ministère a offert dans l'ensemble des régions une série de sessions de formation d'un jour en mai 2008 et a mis à la disposition des participants un CD-ROM qui contient l'ensemble du matériel nécessaire à la formation des directeurs d'école.

Importance d'un plan d'action

M. Louis Gendron, directeur des services éducatifs à la Commission scolaire Marie-Victorin, et M. Harold Sylvain, directeur de l'école secondaire Jacques-Rousseau de Longueuil, de la même commission scolaire, ont rendu compte de leur participation au projet-pilote visant à expérimenter le plan de formation. Pour M. Gendron, l'attrait particulier de cette nouvelle formation vient de ce qu'elle est destinée spécifiquement aux directeurs d'école, ceux-ci n'étant plus obligés d'adapter ce qu'ils glanent aux séances conçues pour le personnel enseignant. L'un des aspects positifs du processus, a-t-il noté, est le dialogue

entre les directeurs qui en résulte, au sein d'une même école et entre écoles.

M. Harold Sylvain, quant à lui, a affirmé que, dès la première journée, les participants ont compris le potentiel de la formation.

MM. Gendron et Sylvain ont souligné que le plan d'action qu'il est suggéré d'établir dans le cadre de la formation des directeurs est très important pour développer le leadership et l'expertise des directeurs d'école en matière d'évaluation. Ils ont aussi indiqué que le projet de formation à l'intention des directions d'école s'inscrivait en complémentarité avec le plan de formation continue déjà établi dans leur commission scolaire.



Documenter les résultats des élèves

Eve Krakow

Pendant ce volet de l'atelier sur l'évaluation, les participants se sont penchés sur les défis posés par la nécessité de documenter les résultats des élèves de manière fiable, afin de suivre au mieux leurs progrès et le développement de leurs compétences.

Après avoir entendu le témoignage d'une représentante d'une école secondaire, les participants ont discuté des stratégies qui peuvent être utilisées pour améliorer la pratique de l'évaluation. Des représentants du Ministère ont ensuite fourni des balises supplémentaires en vue de la constitution des dossiers des élèves aux fins du bilan des apprentissages.

Investir le temps qu'il faut

Jacqueline Dubé, directrice des services pédagogiques au Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent, a expliqué comment s'est opéré le changement dans son école secondaire de 680 élèves.

Voyant dans le renouveau pédagogique l'occasion d'adapter ses méthodes pour mieux répondre aux besoins de ses élèves, l'école a entrepris la mise en œuvre du Programme de formation de l'école québécoise en 1^{re} secondaire en 2004. La direction estimait alors essentiel de donner aux enseignants le temps d'y travailler ensemble. Elle a donc ajouté une période d'activités complémentaire à l'horaire pour que les enseignants participent à 14 réunions dans l'année, consacrées exclusivement à la planification pédagogique. « Bien sûr, il y a un prix à payer, mais c'est un investissement payant », a souligné M^{me} Dubé.

Tous les enseignants du 1^{er} cycle ont dû déposer en août leur plan annuel pour l'année scolaire 2008-2009, en vue de la planification globale de l'équipe responsable de chaque discipline. L'équipe-école a également cherché des moyens d'élaborer et d'appliquer l'évaluation des compétences transversales, une difficulté qui n'est pas encore totalement résolue.

L'élaboration de la politique d'évaluation de l'école a commencé en 2006. « Nous avons attendu que le personnel soit prêt », a précisé M^{me} Dubé. Un comité réunissant dix enseignants a terminé un premier jet cet été à l'aide d'instruments fournis par la Fédération des établissements d'enseignement privés (voir l'article [Normes et modalités d'évaluation](#)). L'école a aussi commencé à utiliser les dossiers d'évaluation dans certaines disciplines. « Je crois que l'étape la plus importante est la possibilité d'exercer un jugement professionnel », a conclu M^{me} Dubé. « Les enseignants qui ont fait le changement ne voudraient pas revenir au système d'évaluation cumulative. »

Une étude sur les pratiques liées au bilan des apprentissages

Louise Bélaïr, professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières et spécialiste de l'évaluation, a

rapporté les résultats préliminaires d'une étude sur les méthodes employées pour préparer le premier bilan des apprentissages, en juin 2007. Cette étude, qui portait sur les méthodes appliquées par trente-huit enseignants du 1^{er} cycle du secondaire de sept commissions scolaires et de trois écoles privées, a mis en lumière une grande diversité de pratiques.

Les résultats serviront à affiner les échelles des niveaux de compétence et à élaborer des instruments pour en faciliter l'application. Ils ont entre autres mis en évidence la nécessité d'accentuer la formation sur l'utilisation des échelles des niveaux de compétence. « Les écoles devront prendre des mesures pour aider leurs enseignants à utiliser un même langage, à discuter de leurs pratiques professionnelles et à décrire la façon de bien évaluer le niveau de compétence des élèves », a précisé M^{me} Bélair.

Le dossier aux fins du bilan des apprentissages : un modèle



« Difficile de consigner l'évolution du jugement des élèves », a noté M^{me} Bélair. Mais, il faut comprendre que c'est un élément de l'évaluation qui nécessite de planifier, de recueillir et d'interpréter les données, de poser un jugement et de prendre une décision ou d'agir. Les enseignants doivent préciser ce qu'ils évaluent et planifier le déroulement des apprentissages et de l'évaluation pour tout le cycle à l'aide d'un continuum de situations et suivant diverses méthodes de consignation des résultats. Le dossier conçu aux fins du bilan des apprentissages tient à cette fin un rôle crucial.

Le dossier aux fins du bilan des apprentissages est plus qu'une série de productions de tous genres classées par dates. C'est une anthologie de productions réalisées par l'élève dans le cadre de tâches complexes qui tiennent compte des critères d'évaluation indiqués dans le Programme de formation. Ces productions, choisies parmi celles réalisées pendant tout le cycle, illustrent le développement de chaque compétence.

M. Christian Rousseau, responsable de la recherche et du développement en évaluation à la Direction de l'évaluation, a proposé quelques moyens pour constituer le dossier des élèves et planifier son utilisation au cours de l'année ou du cycle.

L'un des modèles suggérés comporte une section collective et une section individuelle. La section collective du dossier fournit un survol de la planification de l'année ou du cycle, établie préalablement, de même qu'une présentation schématique des situations d'apprentissage et d'évaluation utilisées pour évaluer l'acquisition des compétences. Tout au long de l'année ou du cycle, les enseignants notent leur appréciation globale des situations d'apprentissage et d'évaluation dans cette section du dossier.

La section individuelle contient de l'information sur l'élève et ses productions propres. Dans les premiers cours, les enseignants prennent connaissance des acquis de chaque élève et consignent le tout dans les dossiers individuels. En cours de cycle, les enseignants classent les productions de l'élève (et leurs propres commentaires), ses observations et les instruments d'évaluation utilisés.

Finalement, au moment de réaliser le bilan des apprentissages, les enseignants analysent les dossiers des élèves à la lumière des échelles des niveaux de compétence.

Des stratégies pour documenter le jugement des enseignants

En petits groupes, les participants ont ensuite discuté des stratégies qu'ils mettent en avant dans leurs écoles et leurs commissions scolaires en vue d'améliorer les méthodes d'évaluation, surtout quand il s'agit de documenter les résultats des élèves, tant pour aider ces derniers à progresser que pour préparer leur bilan des apprentissages et prendre les décisions relatives à leur cheminement scolaire.

Ces stratégies ont trait à la compréhension des concepts et de la terminologie, à l'élaboration et à l'utilisation des instruments (connaître les niveaux de compétence), à l'organisation du travail (collaboration avec les collègues du cycle, planification globale, partage de l'information entre enseignants, etc.), au soutien des équipes ainsi qu'à l'adhésion des enseignants.

Plusieurs stratégies sont donc proposées :

- Accorder la priorité au soutien des enseignants; faire un suivi des formations; tenir des réunions pour valider les décisions des enseignants;
- Vérifier la compréhension qu'ont les enseignants du bilan des apprentissages et du rôle du dossier aux fins du bilan des apprentissages; revenir aux principes sous-jacents;
- Assurer la continuité : faire en sorte que les enseignants suivent les élèves pendant un cycle entier;
- Créer un climat de collaboration en soulignant les réussites;
- Concevoir un modèle d'organisation propice à une formation par cycles;
- Toujours surveiller ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Un guide pour soutenir les écoles dans la réalisation du bilan des apprentissages

En juillet 2008, le Ministère a publié sur son site Web le guide [Pas à pas, réussir le bilan des apprentissages](#). Ce guide propose plusieurs activités de planification et de réalisation du bilan des apprentissages expérimentées par les trois écoles qui ont participé à l'étude exploratoire. En juin 2008, une vidéo résumant l'expérience de trois écoles a été acheminée dans l'ensemble des écoles et des commissions scolaires.

Pour en savoir plus sur ce guide et sur les échelles des niveaux de compétence, consultez les articles intitulés [Bilan des apprentissages : guide et vidéo](#) et [Les échelles des niveaux de compétence](#) dans le numéro de *Virage* de juin 2008.



Sanction des études

Marie Black

Dans le cadre de la mise en place d'un processus d'évaluation visant à reconnaître les compétences développées par les élèves au terme de leurs études secondaires, M^{me} Laila Valin, directrice de l'évaluation à la Direction générale de la formation des jeunes, a fait le point sur les nouvelles épreuves de sanction et précisé le contexte des changements apportés.

M^{me} Valin a d'abord précisé que le nouveau pédagogique exige des modifications relatives à la sanction des études. Le Ministère a donc entrepris de développer de nouvelles épreuves qui refléteraient ces changements en maintenant des conditions d'application réalistes.

Pour l'heure, dans l'ensemble des disciplines, les nouvelles épreuves prendront essentiellement la forme de tâches complexes. La durée de ces épreuves ne changera pas, sauf pour celle de l'épreuve mathématique, qui s'étendra sur deux périodes de trois heures. Dans la majorité des disciplines, on peut s'attendre à ce que le temps alloué à la correction soit légèrement supérieur (surtout pour l'histoire et la mathématique), mais cela variera selon la discipline. Dans le domaine des langues, il y aura des épreuves uniques dès 2010. Des épreuves d'appoint sont prévues en mathématique, science et technologie ainsi qu'en histoire et éducation à la citoyenneté en 2009. Le Ministère fournira des balises et des outils pour les disciplines qui ne feront pas l'objet d'épreuves ministérielles, notamment les disciplines du domaine des arts, en éthique et culture religieuse et en éducation physique et à la santé.

M^{me} Valin a indiqué que plusieurs moyens sont pris pour soutenir le réseau en vue des changements à l'égard de la sanction des études.

- Dès l'automne 2008, des prototypes d'épreuves pour les cours de mathématique, d'histoire et éducation à la citoyenneté ainsi que de science et technologie en 4^e secondaire seront mis à la disposition des élèves et des enseignants, qui pourront ainsi se préparer pour les changements de juin 2009.
- La formation offerte par la Direction de l'évaluation en 2008-2009 portera notamment sur les nouvelles épreuves et exigences de la sanction des études.
- Une recherche-action conduite par M^{me} Aline Buron, en partenariat avec trois commissions scolaires, permettra d'établir une démarche et des stratégies visant à aider au mieux l'ensemble des acteurs de l'école à se préparer aux changements liés à la sanction des études, notamment sur le plan des épreuves ministérielles.





VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

RENCONTRE NATIONALE : LES ATELIERS

GÉRER UNE ÉCOLE QUI S'ADAPTE À TOUS SES ÉLÈVES

Marie-Josée Lépine

Lors de l'atelier *Gérer une école qui s'adapte à tous ses élèves*, les participants, accompagnés de personnes-ressources du Ministère, de chercheurs universitaires et d'équipes-défis provenant des milieux scolaires francophone et anglophone, ont tenté de définir les conditions essentielles à l'intégration scolaire que l'école doit mettre en place afin que tous les élèves trouvent en classe le soutien nécessaire à leur progression. Ils ont aussi réfléchi à la question des défis de gestion que représente, au premier cycle du secondaire, l'organisation des services à offrir aux élèves ayant des difficultés sur le plan des apprentissages.

- [Du côté de la recherche](#)
- [Et sur le terrain?](#)
- [État des travaux et des réflexions au MELS](#)
- [Stratégies et défis identifiés par les participants](#)

Du côté de la recherche

Conditions pour une école « inclusive » qui s'adapte à tous les élèves

Pour M^{me} Nathalie Trépanier, professeure à l'Université de Montréal, l'intégration scolaire ne correspond pas à une réalité absolue. Bien que l'école « inclusive » qui s'adapte à tous ses élèves nécessite le respect d'un certain nombre de conditions, la réalité scolaire de chaque milieu doit être prise en compte.

Dans un processus d'intégration, une première étape consiste à identifier les différentes positions des intervenants scolaires. Selon la chercheuse, trois façons de penser prévalent : certains revendiquent l'ancien système (selon lequel on donne les services à l'élève en fonction de sa cote), d'autres sont en faveur de l'inclusion totale (l'intégration à tout prix) et d'autres encore adoptent une position plus nuancée en faveur de l'inclusion partielle.

Prendre position par rapport à la question de l'intégration apparaît d'autant plus fondamental qu'une des conditions essentielles pour que l'éducation soit inclusive consiste à définir une vision commune. Cette étape, qui exige temps, réflexion et dialogue, doit être complétée en amont de toute action concertée.

À ce titre, la recherche révèle quelques autres conditions qui doivent être remplies afin de favoriser une éducation inclusive. Retenons celles-ci :

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale

Rencontre nationale : les ateliers

Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

- La redéfinition des rôles et du travail d'équipe entre les agents d'éducation;
- La collaboration entre les agents d'éducation;
- L'implication des parents;
- Le soutien des administrateurs;
- La création d'un continuum de soutien;
- L'approche pédagogique inclusive, l'analyse et l'ajustement des pratiques;
- Des attentes élevées pour tous les élèves;
- La formation continue aux intervenants.

Les multiples visages des décrocheurs

Les stratégies pédagogiques conventionnelles – la performance des élèves québécois en témoigne – sont globalement très efficaces. Pourtant, année après année, des élèves aux profils différents quittent l'école secondaire avant l'obtention de leur diplôme. Il ne fait plus de doute qu'adapter l'action éducative aux élèves à risque est dorénavant une nécessité, une possibilité et un défi, affirmait d'emblée M. Michel Janosz, professeur à l'Université de Montréal.



Pour être efficaces, les actions éducatives auprès des élèves à risque doivent être adaptées à leurs besoins. Or la recherche montre que, malgré le fait que des facteurs de risque puissent être communs à certains jeunes, ceux-ci sont bien souvent exposés à des facteurs différents et présentent des profils et des trajectoires d'engagement scolaire hétéroclites.

En effet, en fonction de facteurs de motivation, d'obéissance et de performance scolaire, quatre types de décrocheurs se dessinent. Cette hétérogénéité de profils demande le recours à des méthodes d'enseignement différenciées.

Par exemple, plus du tiers des décrocheurs présentent un haut niveau de motivation et d'obéissance, mais des lacunes sur le plan des apprentissages. Pour ceux-ci, il importe de centrer les efforts sur l'apprentissage. À l'inverse, d'autres, qui ont de bons résultats scolaires, doivent plutôt trouver la motivation à poursuivre leurs études. D'autres encore, bien qu'obéissants, sont démotivés et ont de piètres résultats scolaires : il urge de les préparer à l'intégration du marché du travail. Enfin, un dernier profil de décrocheur doit être pris en charge le plus rapidement possible : il s'agit des élèves qui présentent des problèmes à la fois de motivation, d'obéissance et de performance scolaire.

Ainsi, même si tous ces jeunes forment une population à risque, les interventions auprès d'eux doivent répondre à la nature de leurs besoins, en évitant de recourir à leur regroupement. Le défi consiste ainsi à instaurer des pratiques d'intervention différenciées, ce qui nécessite des outils de diagnostic valides.

Dans tous les cas, M. Janosz rappelait l'essence du défi : « Nous devons travailler sur les causes et non sur les symptômes. »

Éléments facilitateurs à mettre en place :

- L'évaluation doit avoir du sens pour l'élève et mettre en évidence les points qu'il a améliorés.
- Il est nécessaire de pallier la mobilité du personnel en laissant des traces.
- Les commissions scolaires devraient offrir l'assurance de la pérennité des ressources.

Curieux d'en savoir plus? Rendez-vous au www.gres-umontreal.ca



Et sur le terrain?

Intégration scolaire dans les écoles anglophones

Face aux principaux problèmes soulevés par les enseignants (trop d'élèves dans leur classe, problèmes de comportement, manque de ressources), M^{me} Julie Hobbs, conseillère en éducation récemment retraitée du poste de directrice générale adjointe à la Commission scolaire Riverside, a proposé un modèle d'intégration dans lequel le chaos est apprivoisé.

M^{me} Hobbs a montré aux participants la photo d'une classe en action à l'école St-Mary's. Deux enseignants de cette école utilisent l'approche par projets *GénieArts*, qui associe les arts aux programmes d'études. Ainsi, en collaboration avec un artiste en design, les enseignants supervisent la construction de maquettes pour un projet d'éco-ville qui intègre, dans deux classes regroupées (soit 55 élèves), l'enseignement des sciences, des sciences sociales, de la mathématique et du français (immersion). Dans ce « chaos organisé », les élèves travaillent en équipe et participent activement. Bien malin celui qui réussirait à identifier les élèves qui présentent des problèmes de comportement, qui souffrent d'autisme ou encore ceux qui éprouvent des problèmes d'apprentissage.

À la Commission scolaire Riverside, intégrer un élève ne signifie pas seulement l'intégrer dans une classe, mais aussi l'intégrer plus globalement dans une école, selon ses besoins. Cet exemple de travail par cycles exige des enseignants de travailler en équipe. Ces derniers font aussi du « looping » afin de mieux connaître leurs élèves. Les enseignants cultivent ainsi des liens de confiance avec les élèves qui se voient attribuer des responsabilités et qui développent une plus grande autonomie. Du coup, les problèmes de comportement s'estompent considérablement.

Ce type d'intégration permet aux élèves ayant des besoins particuliers de se développer et d'apprendre, de manière à exploiter leur plein potentiel. Quant aux autres élèves, ils apprennent à accepter et à accueillir la différence.

Ce modèle, soulignait M^{me} Hobbs, exige une bonne planification et une étroite collaboration entre les enseignants, le personnel de l'école, les professionnels, les membres de la communauté ainsi que les artistes. Cela peut aussi nécessiter un perfectionnement professionnel et la mise en place de stratégies et d'approches pédagogiques qui favorisent l'intégration.

Approche prometteuse d'intégration scolaire

Jusqu'à ce jour, Lynn Senecal, coordonnatrice (Inclusive Schools Network), a donné une formation non obligatoire à 150 enseignants et directeurs d'école sur le modèle d'intégration américain *Les 5 au quotidien* (« Daily 5 »). Cette approche, née du besoin d'instaurer de nouvelles pratiques, favorise l'apprentissage autonome des élèves en littératie et dégage du temps pour l'enseignant, lui permettant ainsi de répondre aux besoins spécifiques de tous les élèves.

Les 5 au quotidien consiste en une série de tâches liées à la littératie (lire, écrire, faire la lecture aux autres, etc.) que les élèves effectuent quotidiennement. Durant une période de trente jours de formation, dans un environnement de travail confortable, entourés de ressources liées à la littératie, ils apprennent à travailler de manière autonome sur des périodes de plus en plus longues et soutenues.

Lors de cette période, l'enseignant peut répondre aux besoins particuliers de certains élèves. Il peut, par exemple, travailler en sous-groupe avec quelques élèves et les assister dans la lecture ou l'écriture.

De la formation est actuellement offerte dans les milieux intéressés par ce modèle. Il est aussi possible de

visiter des écoles pilotes afin de voir de quelle manière cette approche se concrétise en classe.



Pratique de coenseignement

À la polyvalente Deux-Montagnes, de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, un modèle de coenseignement a été mis en place. Élève intégré ou non intégré? Ses choix restent les mêmes, témoignaient M. Claude Champoux, directeur adjoint, et M. Guy Damphousse, enseignant.

Face au maigre taux de réussite de 20 % chez les élèves en difficulté placés en groupes fermés dans le pavillon du premier cycle de cette polyvalente de 2400 élèves, la décision fut prise d'implanter de nouvelles pratiques pédagogiques, organisationnelles et de gestion. Afin d'agir en continuité et en fonction des besoins des élèves, des enseignants-ressources du premier cycle ont été invités à travailler auprès de tous les élèves, directement en classe, principalement en mathématique et en français, et à participer tant à la planification qu'à l'évaluation.

Ainsi, les mesures d'appui en classe, ou à l'extérieur de celle-ci, telles les périodes de récupération, étaient offertes indifféremment à tous les élèves. En début d'année, chaque élève, qu'il ait besoin ou non d'un plan d'intervention, notait ses forces et ses limites ainsi que des objectifs et des moyens nécessaires à son amélioration. Ce faisant, à chaque étape, tous les élèves étaient à même de constater leur progression.

Bien que des défis demeurent dans l'implantation de ce modèle, sa première année de mise à l'épreuve révèle d'excellents résultats. Les élèves qui, grâce à cette structure, échappent aux groupes de renforcement, sont fiers et reconnaissants. Et ils ont tout lieu de l'être : en un an, le taux de réussite a atteint 70 %!



État des travaux et des réflexions au MELS

Organisation des services aux EHDAA : le point sur la question

Plusieurs travaux, menés en concertation avec plusieurs partenaires du milieu scolaire, sont en cours afin de faire le point sur la situation des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) et de proposer des solutions aux difficultés rencontrées. M^{me} Annie Beaupré, de la Direction de l'adaptation scolaire, rappelait que, dans cette conjoncture favorable, il importe de poursuivre les efforts.

La situation actuelle révèle que parmi les 16 % des EHDAA qui fréquentent les écoles québécoises, la grande majorité est en difficulté d'apprentissage et que seuls 2,49 % d'entre eux sont des élèves handicapés. Bien que ces élèves soient très peu nombreux, leurs besoins sont, quant à eux, très grands.

L'approche préconisée pour aider les élèves ayant des besoins particuliers repose sur une approche individualisée, basée sur les besoins et les capacités de chacun. Si la décision est prise d'intégrer un EHDAA dans une classe régulière, un certain nombre de conditions doivent être respectées, dont :

- une meilleure utilisation du plan d'intervention;
- une place plus grande accordée aux parents;

- un soutien, une formation et un accompagnement du personnel scolaire;
- la coopération et la concertation;
- une diversification des approches pédagogiques et des modalités d'organisation des services;
- un arrimage des partenaires.

À cet effet, rappelait M^{me} Beaupré, « la responsabilité de la réussite éducative de tous les élèves appartient à tous les partenaires ».

Comment aider l'élève en grande difficulté au premier cycle du secondaire ?

Soutenir l'élève en grande difficulté au premier cycle du secondaire se traduit par une diversification des modalités sur le plan pédagogique et organisationnel, résumait M^{me} Liette Picard, directrice à la Direction de l'adaptation scolaire.

Sur le plan pédagogique, l'intervention doit s'adapter aux besoins et aux capacités de l'élève.

Cette intervention, faite à partir d'un travail de collaboration et de concertation entre les acteurs scolaires, se planifie en quelques étapes :

- Procéder à l'analyse de la situation de l'élève;
- Proposer à l'élève en difficulté le programme prévu pour les élèves du même âge;
- Établir, au besoin, un plan d'intervention et fixer des attentes personnalisées, modifiées si nécessaire, choisir des moyens et prévoir les ressources à mettre à contribution;
- Planifier des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) qui permettent à chacun d'apprendre et de progresser;
- Planifier la communication des résultats.

Sur le plan organisationnel, il paraît nécessaire d'optimiser le cheminement scolaire des élèves en difficulté. Pour cela, il importe de proposer des défis ambitieux mais réalistes aux élèves et d'éviter de créer des automatismes dans le choix des parcours. Les décisions importantes concernant le cheminement de l'élève doivent se prendre dans le cadre du plan d'intervention, et ce, dans le meilleur intérêt de l'élève, en tenant compte de ses capacités et de ses besoins. Pour ce faire, concluait M^{me} Picard, l'organisation doit tâcher d'être suffisamment souple pour pouvoir s'adapter aux situations particulières des élèves.

Des travaux sont en cours afin d'accompagner les gestionnaires dans la diversification de l'offre de services aux élèves ainsi qu'aux enseignants dans la planification différenciée des apprentissages et de l'évaluation de l'élève.



Stratégies et défis identifiés par les participants

Intégration scolaire :

Stratégies efficaces

Démarche systémique :

- Partager une vision commune et claire;
- Faire une bonne analyse de la situation;
- Identifier ses forces et les défis à relever;
- Associer tous les acteurs de l'école;
- Faire une planification bien articulée;
- Offrir du soutien pour l'analyse de la situation.

Mise en place de services de soutien :

- Recourir aux services éducatifs complémentaires;
- Faire une bonne gestion des enseignants-ressources.

Formation, information, accompagnement et régulation :

- Utiliser la recherche-action;
- Établir des liens étroits avec les commissions scolaires et les universités.

Défis

Une culture de collaboration :

- Changer la culture des milieux pour que tous se sentent responsables des décisions à prendre dans l'intérêt des élèves;
- Faire en sorte que le défi soit partagé avec les instances syndicales.

Une réponse adaptée aux besoins des élèves :

- Favoriser une concertation avec l'ensemble de la communauté éducative;
- Mettre en place une structure et des services qui répondent aux besoins des élèves.

Gérer les transitions dans le cheminement scolaire des élèves :

- Entre les cycles; entre le primaire et le secondaire.

La formation et le développement :

- Prendre conscience des besoins diversifiés des jeunes;
- Assurer la formation et l'accompagnement sur le terrain pour mettre en place les stratégies pédagogiques favorables pour soutenir l'élève en classe.

Organisation des services pour l'élève en difficulté au premier cycle du secondaire :

Stratégies efficaces

Pratiques de gestion :

- Ne pas imposer nécessairement un modèle (celui qui est choisi doit être suivi et ajusté selon les résultats obtenus, et l'élève doit avoir le temps d'aller au bout des choses);
- Favoriser la concertation, le suivi et l'accompagnement de la direction;
- Planifier le mandat de l'enseignant-ressource (le mandat doit être très clair et présenté à l'ensemble des enseignants);
- Tenir fréquemment des rencontres de régulation.

Pratiques pédagogiques :

- Croire au potentiel de chaque élève;
- Reconnaître l'importance de la relation élève-enseignant;
- Avoir une approche pédagogique différenciée et adaptée;
- Rendre accessibles les projets particuliers (concentrations) à tous les élèves;
- Faire participer les élèves à la recherche de leurs forces et de leurs moyens.

Défis

Adhésion et planification :

- Faire adhérer notre équipe en faisant le lien avec l'adhésion du syndicat;
- Changer nos paradigmes relativement à l'accompagnement;
- Changer nos pratiques et nos méthodes d'évaluation;
- Adopter une culture de coopération par rapport aux EHDA;
- Avoir une vision de cycle pour planifier globalement;
- Mobiliser les ressources.

Approche :

- Assurer l'implication de l'élève;
- Développer un réseau de concertation entre écoles;
- Choisir un modèle qui tient compte du mouvement de personnel;
- Préciser les résultats visés;
- Faire un référentiel pour garder des traces des décisions prises;
- Assurer une régulation;
- Faire rayonner des projets novateurs et valoriser les enseignants qui y participent.



Vous êtes : [Accueil](#) » [Virage](#) » [Rencontre nationale : les ateliers](#) » Gérer le développement professionnel centré sur les besoins d'apprentissage des élèves



VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

RENCONTRE NATIONALE : LES ATELIERS

GÉRER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CENTRÉ SUR LES BESOINS D'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES

Sophie Gaudreault

Dans le cadre de l'atelier *Gérer le développement professionnel centré sur les besoins d'apprentissage des élèves*, les participants ont échangé au sujet de deux problématiques par l'entremise de deux témoignages venant du terrain et de personnes-ressources du milieu de l'éducation.

- [Première problématique : Témoignage de l'école secondaire de l'Odysée, de la Commission scolaire des Affluents](#)
- [Deuxième problématique : Témoignage de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles](#)
- [Présence de personnes-ressources du milieu de l'éducation](#)

Première problématique

Au cours des dernières années, la nécessité de développer les compétences requises pour la mise en application du curriculum a entraîné la multiplication des offres de services ainsi que le déploiement d'un grand nombre d'activités de perfectionnement et de formation. Or, afin de répondre adéquatement aux défis amenés par la triple mission de l'école (instruire, socialiser, qualifier), la formation du personnel scolaire présente, malgré les efforts consentis, un enjeu de taille.

Lorsqu'il arrive à la direction de l'école de l'Odysée, de la Commission scolaire des Affluents, en 2006, Claude Morin fait face à de nombreux problèmes. En cinq ans, cinq directions différentes se sont succédé. De nombreux conflits se produisent dans l'établissement constitué du regroupement de quatre anciennes écoles. Le personnel est distrait de sa tâche éducative et l'agenda de la direction est établi en fonction des crises.

École de l'Odysée

Emplacement : Terrebonne, secteur de La Plaine

Nombre d'élèves : 1370

Clientèle : les deux cycles du secondaire et le cheminement particulier

Rang centile : 9

Pour remédier à la situation, le nouveau directeur se donne trois mandats : assainir le milieu; élaborer un plan de redressement concernant la réussite des élèves; et travailler directement sur les causes du problème et non sur les symptômes.

Se basant sur la [gestion du changement de Pierre Collerette](#), Claude Morin instaure, dès sa première année, un système d'accompagnement par une personne-ressource pour que son personnel réussisse à s'adapter au changement. Des rencontres sont prévues avec la direction afin que tous perçoivent leur école de la

Abonnez-vous

La direction met aussi en place une gestion différenciée auprès des enseignants. Les assemblées générales sont mises de côté, elles font maintenant place à des rencontres individuelles. La planification se fait par classes et des rencontres par cycles ont lieu.

Dès la première année, en juin 2007, on constate une amélioration des résultats aux épreuves uniques du MELS. Le taux de réussite est également en hausse dans les disciplines essentielles à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

La direction remarque aussi que le climat change et qu'un sentiment d'appartenance s'installe par petits réseaux. Toutefois, il reste quelques ajustements à apporter aux planifications pédagogiques.

La deuxième année, chaque enseignant rencontre la direction. Ces rencontres permettent d'analyser la tâche de l'enseignant, d'établir sa planification pédagogique (globale et détaillée) et de jeter un regard sur son portfolio. Lors de ces rencontres, on évalue le besoin de formation des enseignants.

À la suite de cette période de changement, la direction de l'école de l'Odyssee s'attend à un engagement plus ferme de la part de ses enseignants. Elle désire aussi une meilleure concertation et une supervision pédagogique continue.



Deuxième problématique

Le fort taux de renouvellement du personnel, à toutes les fonctions des établissements et des commissions scolaires, et ce, dans un contexte de réforme du système éducatif, met en évidence la nécessité d'assurer le transfert et la progression de l'expertise professionnelle des personnes et des groupes de travail.

En 2006, la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) met en place son nouveau plan stratégique fondé sur l'implantation du modèle de gestion par compétences.

À l'aide de la gestion par compétences, la CSSMI élabore les profils de compétences. Elle veut ainsi mettre l'accent sur l'appréciation et la reconnaissance des compétences de son personnel. De plus, la Commission scolaire désire établir un cadre de référence commun de la gestion par compétences pour les diverses unités administratives. Une uniformisation des outils et du modèle des profils de compétences pour une application commune dans toutes les unités administratives est aussi prévue. Finalement, la CSSMI souhaite favoriser le développement du potentiel de ses employés et améliorer la réussite de ses élèves.

CSSMI

Plus de 40 000 élèves :

± 21 000 élèves au primaire

± 16 000 élèves au secondaire

+ 4000 élèves dans les centres

75 établissements scolaires :

55 écoles primaires

14 écoles secondaires

• 2 centres de formation continue

• 4 centres de formation professionnelle

9 directions de services

Au moins 8000 employés

Les principes de la gestion par compétences :

1. La reconnaissance des compétences comme des ressources importantes pour le succès des individus, des équipes-écoles, des équipes-centres, des équipes de services et de l'organisation.
2. La nécessité de maintenir à niveau les compétences requises.
3. La nécessité de réaliser des bilans de compétences afin de faire le point sur ce qui est acquis par rapport à ce qui reste à développer.

4. L'obligation de mettre en place des itinéraires de progrès pour accompagner les individus, les équipes-écoles, les équipes-centres, les équipes de services et l'organisation dans le développement de leurs compétences.
5. La nécessité de promouvoir la prise en charge par l'individu de son développement professionnel.

En plus de profiler les compétences, la CSSMI offre de la supervision et de l'accompagnement (*coaching*) afin de :

- favoriser les contacts hiérarchiques positifs;
- collaborer à l'établissement d'ententes de développement, de façon formelle et ouverte;
- soutenir l'atteinte des objectifs de l'établissement et de l'organisation;
- mettre à jour les pratiques pédagogiques ou professionnelles des employés;
- assurer un suivi du réinvestissement des acquis.

De toute évidence, pour que le projet réussisse, de nombreuses conditions doivent être remplies. Premièrement, il faut l'appui de la direction générale tout au long de l'implantation. Chaque gestionnaire doit comprendre ce qu'il a à faire. Deuxièmement, l'effort sur le plan des ressources humaines, matérielles et monétaires doit être suffisant. De plus, les progrès accomplis pour la réalisation du projet doivent être bien suivis et publicisés. Finalement, le projet doit être expliqué à tout le monde, introduit par petites tranches gérables et faire partie des orientations stratégiques.

La CSSMI a proposé plusieurs stratégies pour réussir l'implantation de son nouveau modèle de gestion. Elle a d'abord planifié de procéder en plusieurs phases. Régulièrement, par l'entremise du journal de la commission scolaire, elle a mis son personnel au courant de l'information qui circule dans les services et du contenu des rencontres du personnel. La Commission scolaire s'est aussi assurée d'avoir une concertation régulière avec les services, les gestionnaires et les associations.

Concrètement, la CSSMI a choisi une démarche d'implantation progressive échelonnée sur une période de 5 ans. Chaque année, 20 % du personnel permanent est appelé à faire son bilan de compétences. Lors de la première année du cycle, l'employé complète son bilan de compétences, établit une entente de développement et détermine un objectif de travail à atteindre. Lors des quatre années subséquentes, l'employé révise son entente de développement, convient d'une nouvelle entente et se fixe un nouvel objectif de travail.



Présence de personnes-ressources



Après chacun des témoignages, une équipe de personnes-ressources est venue ajouter du contenu aux présentations. L'équipe était composée de M^{mes} Sylvie Turcotte, directrice à la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire, Martine Gauthier, responsable de la formation initiale et continue des gestionnaires scolaires à la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire, Suzanne Guillemette, de la Coordination des interventions en milieu défavorisé, Louise Simon et Nicole

Tardif, professeures à l'Université de Sherbrooke.

L'insertion professionnelle

L'insertion professionnelle peut être très utile lors de la formation des enseignants. Les orientations relatives à l'insertion du personnel enseignant sont fondées sur cinq principes directeurs :

1. Le droit de l'élève de recevoir un enseignement de qualité;
2. L'équité à l'égard de tous les enseignants et enseignantes;
3. L'exigence éthique inhérente à la profession enseignante;
4. L'autonomie des milieux scolaires dans la mise en œuvre de dispositifs d'insertion dans l'enseignement;
5. Le partage des responsabilités entre les acteurs de la formation à l'enseignement et des milieux de l'enseignement.

Pour accompagner le personnel enseignant en début de carrière, cinq orientations ont été retenues :

1. L'adoption d'une politique d'insertion dans l'enseignement est un préalable à la mise en œuvre de tout dispositif d'insertion dans l'enseignement;
2. Une politique d'insertion dans l'enseignement doit valoriser la profession enseignante et son application doit rendre possible la transmission intergénérationnelle de l'expertise professionnelle;
3. Un dispositif d'insertion souple et à volets multiples est nécessaire à une insertion professionnelle réussie;
4. L'exigence éthique inhérente à la profession enseignante commande un engagement personnel dans un processus de formation continue et exige qu'il relève d'une responsabilité collective assumée par la participation de tous les acteurs du milieu scolaire;
5. La mise en vigueur d'une politique d'insertion dans l'enseignement implique une évaluation régulière de sa pertinence et une mise à jour régulière, et ce, compte tenu de l'évolution constante du milieu scolaire.

Le développement professionnel

Une multitude d'expressions sont présentes dans les écrits lorsque vient le temps de parler du développement professionnel : formation continue, perfectionnement, développement pédagogique, développement de carrière, évolution professionnelle, apprentissage continu et croissance professionnelle. Le développement professionnel peut aussi se présenter sous diverses formes d'activités : les groupes d'échange, le travail en concertation et le soutien ou l'accompagnement par la direction en sont de bons exemples.

L'accompagnement

L'accompagnement, nécessaire à l'apprentissage, peut se trouver sous diverses formes :

- Le mentorat : l'accompagné a de l'affection ou de l'admiration pour son accompagnant. On parle ici d'une relation impliquant deux personnes, bien souvent de générations différentes.
- L'accompagnement : vu comme un entraînement. Une coopération s'installe entre l'accompagné et l'accompagnant.
- Le tutorat : dans un contexte d'apprentissage, l'accompagnant offre son soutien à l'accompagné.
- La consultation : dans cette relation, l'accompagné recherche des conseils, une expertise.
- La supervision : façon de faire souvent mitigée, car elle peut être perçue comme un contrôle ou une prise de l'autorité.
- L'entraide : souvent vue entre les pairs. Elle est synonyme de solidarité.

Pour que l'accompagnement soit une réussite, certaines conditions doivent être remplies :

- Une orientation claire de l'organisation en vue de promouvoir et de soutenir l'accompagnement;
- Un choix libre et volontaire de la part des participantes et participants;
- Une relation de confiance et de coopération;
- La préservation de la confidentialité par les participantes et participants de l'organisation;
- Un encadrement souple et efficace de la démarche.

L'accompagnement offre plusieurs avantages : nombreux apprentissages, relation privilégiée d'entraide et de coopération; pouvoir de s'exprimer en toute liberté et développement de son potentiel personnel et professionnel. Il existe tout de même quelques limites à sa réussite : les gens n'ont pas toujours le temps et l'énergie nécessaires; l'apprentissage nécessite parfois de recommencer à zéro sous un nouvel angle, ce qui augmente le niveau de difficulté; finalement, la personne peut se sentir obligée de s'engager dans un processus d'accompagnement.



Vous êtes : [Accueil](#) » [Virage](#) » [Rencontre nationale : les ateliers](#) » Gérer les parcours du 2^e cycle du secondaire de manière à optimiser le cheminement scolaire de tous les élèves



VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place](#)

[Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous



RENCONTRE NATIONALE : LES ATELIERS

GÉRER LES PARCOURS DU 2^E CYCLE DU SECONDAIRE DE MANIÈRE À OPTIMISER LE CHEMINEMENT SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

Catherine Gaumond

Cet atelier s'articulait autour de deux problématiques liées aux parcours diversifiés du 2^e cycle du secondaire ainsi qu'aux défis de gestion qu'elles soulèvent.

Deux problématiques qui soulèvent des défis : plusieurs stratégies à développer

« La mise en place de parcours différenciés au 2^e cycle du secondaire a pour but d'offrir à tous les élèves l'occasion d'acquérir la formation essentielle à leur insertion sociale et professionnelle, et ce, par des modalités diversifiées. » Cette première problématique soulevait la question suivante : « Quels défis de gestion doit-on relever pour atteindre l'objectif de ces parcours, compte tenu des réalités de chaque milieu (milieux à faible densité de population scolaire, projets pédagogiques particuliers, programmes d'éducation internationale, etc.)? »

La seconde problématique se présentait comme suit : « La proposition d'offrir des parcours diversifiés devrait permettre à chaque élève de participer au choix d'un parcours susceptible de favoriser son développement optimal. » Dans cette perspective, « quels défis de gestion doit-on relever pour que chaque élève soit accompagné dans les choix relatifs à son projet de formation »?

Deux équipes-défis, l'une provenant de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et l'autre, des écoles secondaires de l'Odysée/Dominique-Racine et de l'Odysée/Lafontaine, de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, sont venues présenter les stratégies mises en place par leur équipe et témoigner de leur expérience à l'égard de l'approche orientante et des parcours diversifiés. Ces présentations ont alimenté les réflexions et préparé les échanges lors des deux activités qui ont suivi. Par ailleurs, M^{me} Nicole Boutin, présidente du Conseil supérieur de l'éducation, et M^{me} France Picard, professeure à l'Université Laval, sont venues présenter l'état de leurs recherches sur la question des parcours diversifiés et de l'approche orientante. Finalement, une équipe du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a fait le point sur les travaux en cours et les programmes à venir.

[Témoignages des équipes-défis](#)

[Synthèse des stratégies et défis soulevés par les participants](#)

Les personnes-ressources :

- [Les travaux du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport](#)
- [La recherche](#)

Les équipes-défis : partage d'expériences d'une commission scolaire et d'une école secondaire

La Commission scolaire du Val-des-Cerfs, Montérégie

M^{me} Louise Brodeur, directrice des services éducatifs, M. Mario Beauvais, régisseur de l'ingénierie et de l'administration au Service des ressources matérielles, M. Éric Racine, directeur de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand, et M. Alain Tardif, conseiller pédagogique, responsable de la coordination des parcours, formaient l'équipe invitée à partager les stratégies mises en place dans leurs milieux afin de répondre à la première problématique de l'atelier et de relever les défis de gestion afférents.

L'arrivée des parcours diversifiés au 2^e cycle du secondaire a amené une révision des modes de gestion et une nouvelle façon d'envisager l'organisation des écoles. À ce sujet, l'équipe de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs nous a transmis plusieurs stratégies qu'elle a expérimentées et qui se sont révélées positives, par exemple : développer un travail de concertation en formant des équipes composées de personnes issues de domaines variés (psychoéducateurs, conseillers d'orientation, conseillers pédagogiques, enseignants, etc.) en créant des comités conjoints, afin de tisser des liens entre les différents programmes, en encourageant l'accompagnement des directions d'école et en favorisant les échanges d'information auprès de l'ensemble du personnel professionnel et enseignant. De plus, le recours aux formations offertes par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est apparu comme une voie intéressante pour l'accompagnement du personnel et, finalement, l'adoption d'une vision systématique et l'intégration de pratiques de régulation ont assuré la cohésion et le suivi des actions.

Les écoles secondaires de l'Odysée/Dominique-Racine et de l'Odysée/Lafontaine, de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

M. Gilles Routhier, directeur, M. Réjean Bergeron, technicien en travaux pratiques, M^{me} Sophie Richard, enseignante, et M^{me} Line Roy, conseillère d'orientation, sont venus nous présenter leur démarche qui a pour but d'aider à relever les défis relatifs aux choix de parcours et à l'intégration d'une approche orientante, et ce, dans le but d'optimiser le cheminement scolaire de chacun des élèves.

La première et principale stratégie adoptée par l'école secondaire a été la création d'un comité multidisciplinaire, composé des techniciens en travaux pratiques des deux pavillons, d'enseignants, de la psychoéducatrice, d'un conseiller pédagogique et d'une conseillère d'orientation ainsi que des directeurs adjoints de la 2^e et 3^e secondaire. Le premier travail du comité a été d'établir un plan d'action et de préciser les étapes nécessaires à sa réalisation. La mise en commun des compétences de chacun des membres et le travail de concertation ont été profitables sur plusieurs plans, entre autres pour l'élaboration de situations d'évaluation, la création d'outils d'investigation, la consignation de traces, la communication auprès des enseignants, des élèves et des parents. De plus, le comité tenait des rencontres régulièrement afin d'assurer une régulation et un suivi des travaux.

Finalement, M. Routhier soulignait les nombreux avantages qu'offre la création d'une telle équipe. Par exemple, elle permet de diversifier les points de vue, de favoriser l'adhésion de certains membres du comité, d'encourager la collaboration des techniciens en travaux pratiques et de profiter de leur expertise et, enfin, d'assurer une continuité et une constance, et ce, malgré le mouvement du personnel.

Ces deux présentations ont encouragé les échanges et le partage d'information lors des sessions de travail en équipe.



Synthèse des stratégies et défis soulevés par les participantes et participants

L'intention des deux activités était de partager les expériences vécues dans les différents milieux, de préciser les stratégies applicables afin de relever les différents défis soulevés par la gestion des parcours diversifiés au 2^e cycle du secondaire.

À l'échelle des commissions scolaires, les défis de gestion à relever pour atteindre l'objectif de ces parcours, compte tenu des réalités de chaque milieu et les principales stratégies révélées par les participants, étaient les suivants :

- Faire participer tous les acteurs du milieu afin qu'ils se sentent concernés;
- Développer la concertation chez les différents intervenants (programmes d'accès à l'emploi, formation professionnelle, formation générale et formation générale appliquée);
- Se donner du temps de formation et d'accompagnement au sein de l'équipe-école;
- Préparer les élèves du premier cycle à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) en plus de la démarche de connaissance de soi, et ce, avec les conseillers d'orientation;
- Faire participer les enseignantes et enseignants dans des choix de parcours avec le soutien du conseiller d'orientation, du conseiller pédagogique et de la direction des établissements.

Voici les principaux défis d'organisation qui demeurent :

- L'organisation scolaire des petits milieux et des milieux éloignés;
- Les défis soulevés concernant l'organisation des tâches du personnel;
- Les défis administratifs;
- Le maintien des projets particuliers tout en offrant les nouveaux programmes du régime pédagogique et des différents parcours;
- L'adaptation à la mouvance de la clientèle d'un parcours à l'autre, d'une séquence mathématique à l'autre et des programmes de sciences;
- La promotion des différents parcours axés sur l'emploi et de la formation professionnelle;
- Le respect du choix des élèves et la formation de petits groupes;
- L'intégration des élèves de l'adaptation scolaire au secteur ordinaire.

À l'école, les principales stratégies révélées pour que chaque élève soit accompagné dans ses choix quant à son projet de formation étaient les suivantes :

- Former une communauté d'apprentissage à l'intention des techniciens en travaux pratiques;
- Utiliser davantage les journées pédagogiques pour la formation;
- Développer un plan national de communication pour informer les parents et la communauté;
- Arrimer le primaire et le secondaire sur l'offre de service : développer une vision du cheminement de l'élève;
- Mettre en place des aménagements physiques adéquats;
- Amorcer l'information dès la 1^{re} secondaire.

Voici les principaux défis à relever :

- Organiser les choix des élèves dans les petites écoles;
- Faire la différence entre la pédagogie et la politique;
- Tenir compte des qualifications et des tâches des enseignants;
- Organiser la mouvance à l'intérieur de l'équipe-école;
-



Les personnes-ressources

Le point sur les travaux du Ministère : les programmes à venir en 2008-2009

M^{me} Catherine Dupont, directrice des programmes à la Direction générale de la formation des jeunes, a dressé un portrait général sur les travaux en cours et sur les programmes à venir pour l'année 2008-2009. Les programmes en fin d'élaboration et à venir sont :

- *Monde contemporain*, qui succédera au programme d'éducation économique de la 5^e secondaire;
- *Sensibilisation à l'entrepreneuriat*, destiné à la 4^e et à la 5^e secondaire, qui sera obligatoire pour la formation générale appliquée et optionnel pour la formation générale;
- *Français*, de la 5^e secondaire;
- *Projet intégrateur*;
- *Éthique et culture religieuse*.

De plus, le Plan d'action pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et secondaire proposera vingt-deux mesures visant l'amélioration de la maîtrise du français chez les jeunes. Vous pouvez consulter ces mesures au :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/ameliorationFrancais/index.asp>.



La recherche

Les projets pédagogiques particuliers : l'avis du Conseil supérieur de l'éducation

M^{me} Nicole Boutin, présidente du Conseil supérieur de l'éducation, était invitée à présenter l'avis sur les projets pédagogiques particuliers au secondaire que le Conseil a soumis en 2007 à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les projets pédagogiques particuliers sont, par exemple, des programmes sport-études, art-études ou d'éducation internationale. Ils visent à répondre aux besoins d'une clientèle hétérogène, dans une perspective de réussite du plus grand nombre. Ils sont apparus principalement pour dynamiser et enrichir une école jugée homogène. À la suite d'un important travail de consultation mené en 2004-2005 entre plusieurs organismes nationaux d'éducation du Québec, le Conseil a retenu un certain nombre d'enjeux et de défis soulevés par les projets pédagogiques particuliers. De ces enjeux et défis, le Conseil a défini plusieurs orientations et émis seize recommandations, qui s'articulent notamment autour de valeurs d'équité et de démocratie. À ce sujet, M^{me} Boutin soulignait que, pour le Conseil, « l'enseignement secondaire et son caractère hétérogène représentent une richesse et non un obstacle à la réussite du plus grand nombre ».

L'analyse réalisée par le Conseil a démontré que ces projets ont des retombées positives, comme un accroissement de l'intérêt et de la motivation des élèves, mais aussi qu'ils comportent certains risques de dérive. Les risques relatifs à l'implantation de projets pédagogiques particuliers concernent notamment « les exigences des écoles qui portent une mission d'intégration sociale forte ». En effet, l'intégration des élèves, l'accessibilité aux projets pédagogiques particuliers et l'égalité des chances sont des préoccupations importantes pour le Conseil.

Bref retour sur les raisons de la mise en place des parcours diversifiés

M. Jean-François Giguère, responsable du régime pédagogique à la Direction générale de la formation des

jeunes, nous a rappelé les principales raisons de la mise en place des parcours diversifiés et quelles en étaient les orientations. L'implantation des parcours diversifiés relève notamment d'un avis du Conseil supérieur de l'éducation, mais s'appuie également sur des constats de décrochage scolaire avant l'âge de 20 ans et sur la nécessité d'améliorer les pratiques d'orientation des élèves. Les parcours diversifiés visent à offrir aux élèves des formations ajustées à leurs centres d'intérêt, à leurs capacités et à leur manière d'apprendre ainsi qu'à offrir à ceux qui le désirent l'occasion de mieux se connaître et de découvrir ce qui leur conviendrait sur le marché du travail.

Aperçu des recherches universitaires portant sur l'approche orientante visant à optimiser le cheminement des élèves

M^{me} France Picard, professeure à l'Université Laval, a présenté les grands enjeux globaux auxquels sont confrontés les systèmes d'éducation dans les sociétés comparables à la nôtre à travers le monde, les nouveaux défis que ces enjeux suscitent ainsi que les critères d'efficacité d'une intervention en orientation. Il est à noter que les critères d'efficacité d'une intervention en orientation s'appuient sur des recherches pancanadiennes et internationales. De plus, M^{me} Picard soulignait que l'implantation de l'approche orientante au Québec a été examinée selon ces critères d'efficacité.

Les principaux défis à relever au regard d'une approche orientante visent le développement des aspirations scolaires et professionnelles des élèves, et ce, malgré les nouveaux enjeux démographiques, de diversité culturelle et les contextes sociogéographiques ou socioéconomiques. Confrontée à ces nouveaux enjeux, l'implantation d'une approche orientante amène de nouveaux défis pour les conseillères et conseillers d'orientation qui, par conséquent, doivent réviser leur vision de la profession. En réponse à ces enjeux, M^{me} Picard a soulevé quelques critères d'efficacité d'intervention en orientation afin d'optimiser le cheminement scolaire des élèves. Par exemple :

- Les services d'orientation doivent être universels, c'est-à-dire offerts à tous les élèves;
- Les services d'orientation doivent répondre aux différents besoins des jeunes;
- Les interventions en orientation doivent être amorcées sans attendre les périodes de crise;
- Les interventions doivent permettre de gérer les transitions;
- Les services d'orientation doivent viser un partenariat entre l'éducation et le monde du travail;
- Les services doivent être offerts par des intervenants qualifiés dans le cadre de services indépendants;
- Les retombées et l'efficacité des services offerts doivent être soumises à une évaluation.

Cependant, certaines améliorations restent envisageables et quelques mises en garde demeurent. Pour M^{me} Picard, l'approche orientante se fonde sur un travail de collaboration interprofessionnelle au sein de l'équipe-école. Finalement, M^{me} Picard a fait une mise en garde quant au danger d'instrumentalisation des activités orientantes, c'est-à-dire le fait de choisir un outil ou une activité orientante sans avoir pris soin, au préalable, d'identifier les besoins des élèves de l'école. Il s'agit d'une étape clé dans la démarche d'élaboration d'une activité orientante.





VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

**[Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place](#)**

[Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous



MISER SUR LES FORCES EN PLACE

Eve Krakow

On presse souvent le personnel scolaire de « sortir des sentiers battus ». Or Tom Hierck, du district scolaire Sunshine Coast en Colombie-Britannique, croit au contraire qu'il faudrait y passer plus de temps.

M. Hierck s'adressait aux participants d'un atelier durant le colloque (*Learning Symposium*) du Comité de mise en œuvre de la réforme, qui a eu lieu du 11 au 13 février 2008. « En ce moment, a-t-il déclaré en guise d'introduction, il y a des centaines d'années d'expérience accumulées dans cette pièce. Par conséquent, si j'avais à régler un problème pédagogique, je préférerais m'en remettre aux compétences qui se trouvent ici plutôt que de supposer qu'un quelconque programme de perfectionnement conçu ailleurs puisse me donner la réponse. »

Lorsque M. Hierck est entré en fonction comme directeur adjoint à la Trafalgar Middle School de Nelson, en Colombie-Britannique, l'école affichait un bilan très peu reluisant au chapitre de la réussite scolaire et du comportement. La première chose qu'il a faite a été de demander au personnel de dresser la liste des compétences de l'école. On s'est demandé ensuite ce qui importait vraiment et ce qui ne méritait pas qu'on s'y attarde. « Par exemple, on passait beaucoup de temps à essayer d'éliminer le problème des retardataires. Mais ça ne donnait rien. Les adultes sont eux-mêmes souvent en retard et considèrent qu'ils ont de bonnes excuses. Les jeunes peuvent aussi avoir de bonnes excuses. »

On a donc simplement décidé d'autoriser cinq retards par trimestre, puis on a compilé les résultats. Sur 750 élèves, il y avait une douzaine de retardataires chroniques. On leur a parlé, ainsi qu'à leurs parents. À quelques élèves, on a suggéré de demander à des propriétaires d'entreprises locales ce qu'ils pensaient de la ponctualité.

Tous les enfants peuvent apprendre

Selon M. Hierck, « tous les élèves peuvent apprendre. C'est juste qu'ils n'apprennent pas toujours ce qu'on veut leur enseigner. Allez dans un parc de planches à roulettes, et vous serez surpris de voir certains élèves faire des pirouettes qui leur ont demandé des heures d'entraînement ». Une fois qu'ils sont

devenus adultes, il est trop tard. « Quels sont les adultes que vous voulez avoir dans votre milieu? Je vis dans une petite ville, et je vois mes anciens élèves tous les jours. Ils sont mécaniciens, serveurs, coiffeurs. On n'a pas besoin de faire des neurochirurgiens avec tous les élèves du secondaire. Ce qu'on veut, c'est qu'ils trouvent un métier qu'ils aiment. »

M. Hierck insiste sur le fait que les enfants apprennent par l'exemple, en observant le langage corporel des enseignants et en les voyant interagir. Si je dis qu'il est interdit de manger ou de boire en classe tout en donnant mon cours avec un café sur le coin du bureau, quel est le message que j'envoie? Si les enseignants veulent que les élèves se respectent entre eux, ils doivent faire preuve de respect tous les jours dans leurs interactions avec leurs élèves et leurs collègues.

Le sentier principal

M. Hierck rappelle que les fondements de l'école ont toujours été et seront toujours les mêmes. « N'essayez pas de créer une "école nouvelle", ça n'existe pas. Les règles fondamentales de l'apprentissage ne changent pas; alors ne perdez pas de temps à vous demander comment les changer. Observez plutôt comment vos élèves changent et comment vous pouvez adapter votre pédagogie à ces changements. »

En définitive, ce sont les élèves qui importent. Or le seul moyen d'établir un lien avec un ou une élève, c'est de communiquer avec lui, explique M. Hierck. « Ne supposez jamais que vous savez pourquoi un élève a tel ou tel comportement. Posez-lui toujours la question et écoutez-le. »





VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place](#)

[Plan d'action sur la lecture à
l'école *Et toi, que lis-tu?*](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous



PLAN D'ACTION SUR LA LECTURE À L'ÉCOLE

REMISE DES PRIX NATIONAUX *J'AI LA TÊTE À LIRE*

Marie-Josée Lépine

La troisième remise nationale des Prix de reconnaissance *J'ai la tête à lire* a eu lieu le 27 mai dernier à la Grande Bibliothèque (Bibliothèque et Archives nationales du Québec). Six projets particulièrement novateurs ont été couronnés d'un prix national. Tous les invités ont pu apprécier l'originalité des projets et les efforts déployés par les éducateurs pour promouvoir la lecture chez les élèves, du préscolaire au secondaire.

Dans le cadre du Plan d'action sur la lecture à l'école *Et toi, que lis-tu?*, douze établissements finalistes, gagnants de prix régionaux, étaient présents pour participer à l'événement. Au cours de la journée, les jeunes de ces établissements ont eu la chance de rencontrer et de discuter avec cinq auteurs qui ont, en soirée, révélé les gagnants lors d'une cérémonie. M^{me} Agnès Grimaud, auteure de littérature jeunesse, M. Benoît Bouthillette, romancier, M. Pierre Chastenay, auteur scientifique, M. Tristan Demers, bédéiste, et M. Patrick Senécal, romancier, ont remis à chaque établissement une œuvre dédiée.

Étaient aussi présentes M^{me} Margaret Rioux-Dolan, directrice à la Direction générale de la formation des jeunes, qui a dirigé le Plan d'action sur la lecture à l'école depuis sa mise en œuvre, ainsi que M^{me} Lise Bissonnette, présidente et directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Toutes deux ont rappelé l'importance de promouvoir la lecture chez les élèves tout en faisant part de leur profonde reconnaissance envers l'implication des éducateurs.

Les récipiendaires nationaux sont :

- Dans la catégorie Des projets qui mobilisent des élèves du secondaire :
 - Le projet *Opération Coup de cœur*, de la polyvalente Armand-St-Onge, de la Commission scolaire des Monts-et-Marées, dans la région du Bas-Saint-Laurent;
 - Le projet *Égalité, Fraternité, Liberté*, de la Maison familiale rurale, de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, dans la région de l'Estrie.

- Dans la catégorie Des projets qui favorisent la motivation à la lecture :
 - Le projet *Lire, c'est le paradis*, de l'école Fernand-Saindon, de la Commission scolaire de Charlevoix, dans la région de la Capitale-Nationale.

- Dans la catégorie Des projets qui favorisent le développement de la lecture chez de jeunes élèves :
 - Le projet *Les 3 petits cochons*, de l'école St-Paul, de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, dans la région de l'Estrie;
 - Le projet *Un livre, un vrai livre : le castor*, de l'école Jolivent, de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Chacun de ces récipiendaires a reçu une plaque laminée soulignant son prix, un coffret littéraire contenant divers objets reliés au monde du livre, un chèque-cadeau de 1 000 \$ dans une librairie agréée de son territoire ainsi que la visite d'un auteur pour une journée dans son école. De plus, un document vidéo présentant ces projets sera déposé prochainement sur le site Web du Ministère.

Enfin, les jurys nationaux, enthousiasmés par le projet *Les petits coups de cœur*, ont décerné une mention spéciale au Centre de formation générale des adultes de Jonquière, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.





VIRAGE

Automne 2008, volume 11, n° 1

CRÉDITS

Virage et *Schoolscapes* sont sous la responsabilité du Secteur de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, en collaboration avec le Secteur des services à la communauté anglophone.

Alain Veilleux, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire et responsable des régions

Leo La France, sous-ministre adjoint aux services à la communauté anglophone

Liette Michaud, directrice de la production en langue anglaise

Responsable : Colette Boucher, en collaboration avec le Secteur des services à la communauté anglophone

Éditrices : Colette Boucher et Martine Labrie

Coordonnatrice : Martine Labrie

Rédactrice en chef : Marie-Josée Lépine

Rédaction : Marie Black, Colette Boucher, Sophie Gaudreault, Catherine Gaumont, Eve Krakow, Martine Labrie, Marie-Josée Lépine

Révision et traduction : Amélie Cauchon, Carmen Imbeau, Claire Lamy, Ève Renaud et l'équipe de la Direction de la production en langue anglaise

Photographes : Denis Garon, François Nadeau

Conception graphique et Internet : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale

Rencontre nationale : les ateliers

Symposium sur l'apprentissage :
Miser sur les forces en place

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

